

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 24/09/2026

### **La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne et l'Université Rennes 2 renforcent leur engagement pour les arts et la culture sur les campus universitaires**

La **DRAC Bretagne** et l'**Université Rennes 2** signent ce 24 septembre la convention-cadre «**Université Rennes 2, Territoire de culture**», qui vient structurer et renforcer une coopération engagée depuis 1984 en faveur de la vie artistique et culturelle universitaire.

Cette convention constitue la déclinaison régionale du dispositif national «**Campus, territoires de culture**», lancé en 2024 par les ministères chargés de la Culture et de l'Enseignement supérieur. Elle réaffirme une ambition commune visant à :

- **favoriser l'accès des étudiants à la culture,**
- **soutenir leurs pratiques artistiques,**
- **et contribuer à l'exercice de leurs droits culturels,** dans un contexte marqué par des difficultés économiques et sociales croissantes.

Il s'agit de la première convention de ce type signée entre la DRAC et une université bretonne.

#### **Une université pleinement engagée dans la vie culturelle du territoire**

Avec près de **20 000 étudiants et 1 400 personnels**, répartis sur les campus rennais et briochin, l'Université Rennes 2 est un acteur culturel majeur en Bretagne. À travers ses formations, ses recherches, son service culturel et ses équipements – **Le Tambour, la Galerie Art & Essai, la salle Pina Bausch et la Bibliothèque universitaire** –, ainsi que ses associations étudiantes, l'université soutient la création, notamment émergente. Elle propose également une programmation pluridisciplinaire ouverte aux étudiants comme aux habitants.

La convention prévoit notamment de **renforcer les coopérations avec les acteurs culturels régionaux** et de continuer à développer les actions d'**éducation artistique et culturelle**, d'éducation aux médias et à l'information et d'éducation aux patrimoines.

Elle encourage également une meilleure connaissance des pratiques culturelles des étudiants, notamment grâce à la mobilisation de la recherche en sciences sociales.

### **Un engagement inscrit dans la durée**

Par cette convention, la DRAC Bretagne et l'Université Rennes 2 confortent un partenariat de plus de quatre décennies et réaffirment la place de la culture comme **espace de création, d'émancipation, de dialogue et de lien social**.

Au titre de l'année 2026, la DRAC Bretagne apporte un soutien de 38 000 € au service culturel de l'Université Rennes 2, témoignant de cet engagement renouvelé.

La signature est suivie, le 24 septembre au soir, du spectacle *Debout*, de la compagnie 13/10e en Ut, en collaboration avec le master « Études sur le genre », illustrant le lien entre création artistique, formation et recherche.

### **Contacts presse :**

**DRAC Bretagne**  
[communication-drac.bretagne@culture.gouv.fr](mailto:communication-drac.bretagne@culture.gouv.fr)

**Université Rennes 2**  
[cecile.bergeret@univ-rennes2.fr](mailto:cecile.bergeret@univ-rennes2.fr)